

## Seychelles, l'émergence d'enjeux pour les transports urbains

Aux Seychelles, les principaux enjeux de transport concernent les transports extérieurs (maritime, aérien), essentiels à l'économie insulaire du pays basée sur la pêche et le tourisme. Néanmoins, la croissance du parc automobile fait apparaître des enjeux de congestion routière à Mahé. Une planification des transports a été amorcée dans la capitale. Le passage à des bus électriques est envisagé avec les bailleurs internationaux.

### 1- Miser sur les transports en commun pour freiner l'utilisation croissante de la voiture

**Dû au morcellement géographique et à la démographie modeste de l'archipel, les enjeux de mobilité urbaine sont modérés et concentrés autour de la capitale Victoria.** Les Seychelles sont constituées de 116 îles de petite taille, d'une superficie totale de 455 km<sup>2</sup>. Elles sont peuplées de 99 000 habitants, dont 90 % à Mahé, l'île principale (144 km<sup>2</sup>) et 7% à Praslin (38 km<sup>2</sup>), l'île voisine. Victoria (Mahé), première ville et capitale, regroupe 23 000 habitants. Les transports urbains (bus) se limitent au périmètre de Victoria. Les projets se justifient à l'échelle interurbaine pour renforcer la connectivité entre les petites villes côtières de Mahé.

**La fluidité du réseau routier des Seychelles est menacée par la croissance du parc automobile.** Le nombre de véhicules motorisés a augmenté de 15 730 unités de 2015 à 2019, tandis que la voirie est passée de 526 à 541 km dans le même temps. Le réseau routier s'est montré insuffisant pour absorber les flux ces dernières années. Le gouvernement entreprend l'amélioration des infrastructures, comme la construction en 2017 du périphérique ouest à Victoria pour un coût de 2,7 MEUR, réalisée par l'entreprise seychelloise Vijay.

**Le Department of land transport (DOT) au ministère de l'habitat, de l'infrastructure et du transport terrestre, supervise les politiques de transport.** Il contrôle et coordonne les deux autorités du transport terrestre. La *Road Transport Commission* (RTC) rédige et révisé les normes sur le trafic et le transport. La *Seychelles Land Transport Authority* (SLTA) est responsable du développement et de l'entretien des routes.

**Le réseau de bus est opéré par une agence publique, la Seychelles Public Transport Corporation (SPTC). Actuellement, le marché reste fermé aux opérateurs privés.** La SPTC possède plus de 250 bus transportant 60 000 passagers par jour et assurant une couverture satisfaisante de Mahé et partielle de Praslin. L'indien Tata fournit l'essentiel des bus. La SPTC propose un service au tarif fixe et aux standards de qualité satisfaisants. Le gouvernement lui dédie 4,2 MEUR dans le budget 2020, dont 1,3 MEUR d'investissement.

**Le Victoria masterplan 2015-2040 planifie le développement de la ville.** Il place pour la première fois les transports urbains au centre des enjeux. Il y est prévu : une amélioration des transports en commun (horaire et desserte), la promotion de l'usage des bus et le développement des infrastructures routières. Le gouvernement envisagerait des opérations en format PPP pour financer ces projets.

### 2- Des opportunités dans une dynamique de passage à des bus électriques

**La STPC devrait mener prochainement une étude pilote financée par le Fonds pour l'environnement mondial pour amorcer l'électrification de ses bus.** Il s'agit d'analyser la compatibilité des bus électriques avec les routes montagneuses des Seychelles. Ce projet s'inscrit dans la politique énergétique gouvernementale 2010-2030 visant 15% d'énergies renouvelables d'ici 2030. La société seychelloise Global Ocean Investments aurait déjà montré son intérêt à investir dans des bus électriques.

Des réflexions, en application du *Victoria masterplan*, sont menées sur l'éventuel intérêt de développer une ligne de *Bus Rapid Transit* dans l'aire urbaine de la capitale.

**Les Seychelles échangent depuis 2019 avec la Banque mondiale sur la mise en place d'un cadre stratégique de subventionnement des transports publics horizon 2025.** Il serait question d'ouvrir le marché aux opérateurs privés.